



Paris, le 16 novembre 2022

Texte Action adopté au CN du 15-16 novembre

Contexte

Dans un contexte d'insécurité internationale favorisant les discours identitaires et autoritaires, la défaite de Bolsonaro à la tête du Brésil est un soulagement. Mais les résultats très serrés ne peuvent faire oublier la progression de l'extrême droite partout dans le monde et son entrée dans des gouvernements comme en Suède, en Israël et en Italie. Les résultats des midterms montrent des Etats-Unis divisés, avec un maintien des républicains deux ans après l'éviction de Trump. La guerre en Ukraine s'enlise avec des populations qui subissent de plein fouet l'offensive russe et l'augmentation des dépenses militaires au détriment des droits et des besoins sociaux. Le SNUipp-FSU rappelle son soutien au peuple ukrainien et son engagement pour la paix. Il soutient également le peuple russe qui subit les conséquences de la guerre. Il demande la libération de l'ensemble des prisonnier-es d'opinion russes, ukrainien-nes et biélorusses.

En Iran, le mouvement de contestation s'inscrit dans la durée et fait l'objet d'une violente répression. Le SNUipp-FSU réaffirme toute sa solidarité et son total soutien à la juste lutte du peuple iranien pour ses libertés, notamment aux femmes et à la jeunesse.

Alors que la COP27 se déroule en Égypte du 6 au 18 novembre, l'inaction climatique des pays est pointée du doigt car les objectifs de lutte contre le réchauffement, de développement durable, de sobriété énergétique et de préservation de la biodiversité ne sont pas respectés. L'urgence écologique exige d'autres orientations portées par des politiques publiques ambitieuses et une rupture avec le modèle productiviste et consumériste. Le partage des richesses et l'accès aux biens communs sont au cœur des enjeux sociaux et écologiques. C'est pourquoi le SNUipp-FSU s'inscrit dans les revendications de "l'alliance écologique et sociale".

Il soutient les mobilisations contre les Méga-bassines. Il condamne la répression intense lors de la dernière manifestation, ainsi que la diabolisation médiatique et politique du mouvement.

Conséquence de choix politiques pris au détriment des peuples, la crise mondiale s'aggrave. Les difficultés d'approvisionnement en matières premières, la flambée des prix des céréales et des énergies, liée à la guerre en Ukraine, et les mécanismes de spéculation entraînent une inflation record et une hausse des prix à la consommation qui pèsent sur les populations. En Europe, comme dans le reste du monde, la pression reste forte et la commission européenne table désormais sur une inflation à 6,1% en 2023 dans la zone euro. La perspective d'une crise durable liée à un avenir incertain entraîne des attentes fortes en termes de salaires, de protection sociale et de services publics. Ce n'est pas la voie choisie par l'exécutif qui impose par 49-3 des projets de loi de finances et de programmation des finances publiques qui relancent l'austérité en asséchant les recettes de l'État et affaiblissent les services publics.

Ce contexte social et économique légitimise les revendications salariales dans le public comme dans le privé. Les journées de grève interprofessionnelle pour les salaires des 29 septembre et 18 octobre ont permis d'entretenir la mobilisation.

C'est maintenant la dernière ligne droite avant les élections professionnelles. Tout doit être mis en œuvre pour faire progresser la participation ainsi que le nombre de voix pour le SNUipp-FSU et pour la FSU. La réussite aux élections doit permettre de donner plus de poids à nos revendications pour défendre l'école et la Fonction publique ; elle doit assurer à la FSU la reconquête de sa place de 1ère fédération de la FPE.

Salaires et retraites

2022 sera encore une année de baisse de pouvoir d'achat pour les agent-es de la Fonction publique. Aucune nouvelle discussion sur la revalorisation de la valeur du point d'indice n'est prévue, seulement des mesures catégorielles sont envisagées, pour 2023.

Dans l'Éducation nationale, des concertations sont ouvertes mais les annonces sont encore très floues et les crédits inscrits au projet de loi de finances 2023 ne suffiront pas à garantir une augmentation pour toutes et tous. Le ministère lie une part de la revalorisation à des missions supplémentaires alors qu'une note d'octobre de la DEPP montre que le temps de travail des enseignant-es est de 43h par semaine avec 34 jours travaillés sur les vacances scolaires.

Pour le SNUipp-FSU, c'est "300 euros nets par mois sans contrepartie, tout de suite, pour toutes et tous", comme en attestent les 45 000 signatures de la pétition. Le SNUipp-FSU portera auprès du ministère la pétition et le rappellera lors de la dernière réunion de la phase de concertation. De plus, il s'opposera à toutes les mesures qui renforceraient les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Le SNUipp-FSU revendique le rattrapage du gel du point d'indice et son indexation sur l'inflation.

En parallèle, le projet de réforme des retraites par le recul de l'âge d'ouverture des droits est injustifié et injuste. Injustifié car il n'y a pas de déséquilibre des caisses nécessitant une telle réforme. Injuste car cette réforme pénaliserait l'ensemble du salariat en obligeant à travailler plus longtemps. Cela conduirait à une dégradation de santé, plus importante pour celles et ceux qui restent en activité que pour celles et ceux qui partent à la retraite. De plus, cela reviendrait à allonger la période de précarité de plus de 4 salarié-es sur 10 qui ne sont pas en activité au moment de partir à la retraite.

Pour le SNUipp-FSU, il faut revenir sur les réformes passées et rechercher les possibilités de financement : autre répartition des richesses, augmentation des salaires, égalité salariale entre les femmes et les hommes, véritable politique de l'emploi, suppression des exonérations sociales des entreprises, augmentation des taux de cotisations...

Les régressions présentes dans le projet de réforme des retraites nécessitent une mobilisation à la hauteur des attaques car il concerne l'ensemble des salarié-es qui y sont massivement opposé-es.

Les batailles sur les salaires ou les retraites doivent être articulées et s'inscrire dans un plan d'actions larges et le plus unitaire possible passant par des grèves, manifestations dès le mois de janvier... pour mettre en échec le projet du gouvernement sur les retraites et obtenir l'augmentation des salaires.

Budget/carte scolaire

Le projet de budget pour 2023, imposé par l'exécutif sans débat à l'Assemblée nationale, entérine la suppression de 1 117 postes dans le premier degré. Ce coup de rabot sur les moyens, inédit depuis cinq ans, contredit l'engagement du président de la République à faire de l'éducation une priorité et préfigure déjà des cartes scolaires sous tension. Le SNUipp-FSU rappelle son exigence d'un plan d'urgence pour l'École sous la forme d'un engagement budgétaire pluriannuel à hauteur des besoins. Sur cette base, il engage une campagne d'interpellation des parlementaires à tous les niveaux dès que les dotations académiques seront connues et mobilisera pour que la rentrée 2023 se fasse sur d'autres perspectives.

Direction et fonctionnement d'école

Le SNUipp-FSU s'est adressé au ministre pour exiger le respect du code de l'Éducation concernant l'absence d'obligation d'APC pour les directrices et directeurs d'école, la rédaction conjointe du PPMS par les autorités académiques et territoriales et sur l'accès à la liste d'aptitude pour lequel le décret n'est pas paru. Une audience ministérielle a été demandée pour porter nos exigences sur ce dossier et le syndicat mobilisera la profession quant aux futurs décrets à venir concernant la loi Rilhac, notamment sur les nouvelles missions et l'autorité fonctionnelle.

Politique éducative

Après 5 années d'un pilotage de l'enseignement facteur d'aggravation des inégalités scolaires, le pilotage par des évaluations nationales imposées est non seulement maintenu, mais il s'accompagne d'une explosion de dispositifs locaux à tous les niveaux du primaire.

Le SNUipp-FSU défend la nécessité de reconquérir un véritable espace d'élaboration de leur enseignement par les PE, et ira à la rencontre de la profession pour porter ce sujet, mettant ainsi en œuvre ses mandats de Mulhouse.

Menée à travers le prisme des évaluations standardisées imposées aux élèves comme aux écoles, la politique éducative tend à formater les pratiques enseignantes mettant à mal la liberté pédagogique permettant de pratiquer une réelle différenciation. Dans le même temps, sous couvert d'autonomie, les annonces sur "l'école du futur" remettent en cause la dimension nationale de l'éducation créant inégalités et concurrence.

Le SNUipp-FSU rappelle sa demande d'abandon des dispositifs « évaluation d'école » et « école du futur ». Il continue à informer et mobiliser en ce sens. Dans une même logique, il revendique l'abandon des évaluations nationales standardisées.

Alors que le ministre a annoncé un plan maternelle, le SNUipp-FSU continue de défendre l'école première et construit avec le "Forum maternelle" une tribune à cet effet. Une audience sera demandée au ministère avec tous les partenaires pour que soient maintenus les objectifs, contenus et modalités d'enseignement institutionnalisés à partir du programme de 2015.

Le SNUipp-FSU soutient la mobilisation contre le démantèlement de l'enseignement professionnel et dénonce l'abandon de la démocratisation de l'école.

Inclusion

Le SNUipp FSU dénonce la non prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers notifiés ou non. Dans les écoles, les situations imposent, les équipes et les collègues sont en

souffrance et se sentent isolés ou culpabilisent. Le SNUipp FSU continue d'alerter le ministère et de dénoncer ces situations : l'inclusion ne peut se faire à moyens constants ni reposer sur les seules épaules des équipes. Il y a urgence à passer du quantitatif au qualitatif. Le SNUipp-FSU exige des moyens humains et matériels ainsi que de la formation.

Le SNUipp-FSU lancera une enquête pour faire le point sur le LPI et son utilisation.

Education à la vie affective et à la sexualité

Le SNUipp-FSU acte favorablement la circulaire ministérielle concernant l'éducation à la sexualité. Il déplore cependant que la circulaire enjoigne les directrices et les directeurs d'école à informer les familles de la mise en œuvre de l'EAS avant décembre 2022 alors même que celle-ci nécessite accompagnement et formation des personnels. Le SNUipp-FSU outillera les militant.es et les collègues sur les enjeux de l'EAS comme levier pour lutter contre les VSS et les LGBTI phobies. Il leur proposera des pistes pédagogiques autour de ces questions.

Education prioritaire

Alors que le ministre annonce qu'il prendra des mesures pour l'EP notamment avec une nouvelle carte, le SNUipp fera avec la FSU le bilan de 5 ans de politique de contractualisation et de mise en concurrence lors d'un webinaire spécifique le 17 novembre. Il faut mettre un terme à cette politique et rétablir le cadre et des critères nationaux équitables et transparents pour « donner plus à ceux qui ont moins ». La semaine du 14 au 18 novembre est l'occasion d'actions et d'initiatives diverses en REP et en REP+, pour remettre sur le devant de la scène nos revendications pour une politique nationale d'Education prioritaire, condition nécessaire à l'égalité scolaire.

ASH

Lors des cartes scolaires, le SNUipp-FSU appelle les personnels à s'emparer des questions ASH pour revendiquer des moyens supplémentaires. Il faut notamment des RASED complets et aux missions préservées, des ouvertures de postes en ESMS.

Pour défendre les enseignements adaptés et spécialisés, le SNUipp-FSU dépose auprès du ministère une alerte sociale. Il défendra les personnels de SEGPA le 29 novembre en audience au ministère.

AESH

Conséquence de nombreuses années de maltraitance institutionnelle et de conditions d'emploi extrêmement précaires, les démissions d'AESH se multiplient et le recrutement ne fait pas le plein. En dehors d'une hausse de 10% du budget pour les salaires des AESH et l'attribution de l'indemnité REP/REP+, aucune revalorisation digne de ce nom, avec une refonte de la grille et un rehaussement des indices de rémunération, n'est annoncée par le ministère. Pire, le montant de l'indemnité REP/REP+ sera inférieur pour les AESH. Le SNUipp-FSU continue d'intervenir pour dénoncer cette rupture d'égalité des droits par rapport aux autres agent-es exerçant en éducation prioritaire. Le SNUipp-FSU et la FSU interpellent le gouvernement pour une revalorisation immédiate et sans conditions des AESH sans attendre septembre 2023. Ils continuent à exiger la création d'un statut et doivent porter les revendications des AESH pour une reconnaissance de leur métier et une amélioration de leurs conditions d'emploi. Avec la FSU, le SNUipp-FSU est à l'initiative du cadre intersyndical pour la construction des actions unitaires nécessaires en 2023.

Mobilité

La crise structurelle du recrutement associée à la gestion à "flux tendu" des postes et des personnels pèse lourdement sur la mobilité. Le taux de satisfaction au mouvement interdépartemental a diminué de plus de la moitié en dix ans. Dans un nombre croissant de départements, les enseignant-es doivent construire leur projet de mobilité interdépartementale sur plusieurs années et, sans priorité légale, n'ont plus la possibilité de muter par les permutations au cours de leur carrière. Les disponibilités et les démissions se multiplient. Cette pression a constitué un effet d'aubaine pour le ministère pour profiler des postes dans le cadre du mouvement « pop ». Le premier bilan de ce mouvement confirme le bien-fondé de notre opposition à ce dispositif qui contourne les priorités légales et les règles du barème.

Le SNUipp-FSU continuera à défendre, dans le cadre de la mobilité, ses exigences de transparence, d'équité et d'égalité du service public sur le territoire. De plus, il est nécessaire que le ministère s'engage dans une démarche d'amélioration de la mobilité interdépartementale, en prenant en compte les demandes des personnels par la voix de leurs représentant-es. Cela doit permettre notamment de prendre en compte toutes les situations.

Neo

Les remontées de l'enquête sur la formation initiale sont inquiétantes. Concernant les PES 100%, de nombreuses académies ne respectent pas le décret de février 2022 et placent les 10 à 20 jours de formation pendant les 108h, des mercredis sans récupération sur le temps d'enseignement ou même pendant les vacances. Le SNUipp FSU est intervenu et continuera d'intervenir auprès du Ministère pour faire appliquer le décret.

Concernant la CVEC, grâce au travail des sections auprès des néo-titulaires, les premiers refus de remboursement ont été transmis au cabinet d'avocats qui travaille à un recours au tribunal administratif, clé en main. Le SNUipp-FSU continue d'accompagner les collègues dans cette démarche.

Le concours exceptionnel de titularisation des personnels contractuels du premier degré, annoncé par le Ministère fin août, concerne trois académies : Versailles, Créteil et la Guyane. Pour le SNUipp FSU, la condition de diplôme de niveau V constitue un grave recul. Le SNUipp FSU continuera d'exiger que les lauréats et lauréates de ces concours et de tous les autres concours bénéficient d'une formation initiale ambitieuse.

De façon inédite, le ministère a été contraint d'augmenter la période d'inscription au concours du fait d'un nombre insuffisant d'inscrit.es. Cela montre, comme l'affirmait le SNUipp-FSU, que le faible taux d'inscription en 2022 n'était pas seulement dû au report du concours en M2 mais bien structurel. Cette situation est alarmante et il est urgent de prendre des mesures radicales en termes d'attractivité du métier (salaires, conditions de travail, respect des droits des personnels)

Droits des femmes

Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le SNUipp avec la FSU appelle les personnels à participer aux mobilisations qui se dérouleront autour des 19 et 25 novembre.

Immigration et droits des enfants

Le débat sur le futur projet de loi sur l'asile et l'immigration annoncé par le gouvernement s'ouvre dans un climat de libération des discours xénophobes et racistes. Il prévoit de durcir encore la politique migratoire et les OQTF, de faciliter et d'accélérer toujours plus les expulsions. Alors que la France a ratifié la convention internationale des droits de l'enfant, des milliers d'enfants et leurs familles sont aujourd'hui sans domicile fixe, du fait des législations anti-migrant.es.

À ce sujet, le collectif "Agir Ensemble pour les Droits de l'enfant" présentera son contre rapport à l'occasion de l'anniversaire de la CIDE. Le SNUipp-FSU se mobilise pour une autre politique d'accueil respectueuse des droits humains et particulièrement de ceux des enfants.

Syndicalisation

La bonne dynamique de syndicalisation depuis la rentrée est un appui positif à mettre au crédit du travail de terrain mené depuis la rentrée. Ce sera aussi un élément dynamisant dans la perspective des élections professionnelles.

L'ensemble des initiatives du SNUipp-FSU doit être l'occasion de proposer la syndicalisation, particulièrement lors des rencontres pour la campagne des élections professionnelles.

De plus, la mise en avant de l'adhésion dans toutes nos communications numériques et papiers apparaît comme un moyen efficace pour faire progresser la syndicalisation. Elle peut s'appuyer notamment sur la mutualisation des outils nationaux et départementaux.

Retraité-es

L'action des retraité-es dans le cadre du G9 continue : rencontre avec les élu-es pour rappeler nos propositions communes, protestation contre l'indigence du *Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale* qui va conduire à de nouvelles et graves régressions du système de santé, en particulier de l'hôpital public.

La bataille sur le pouvoir d'achat reste au centre des revendications et des actions. Les retraité-es poursuivront leur engagement aux côtés des collègues actives et actifs dans les batailles communes notamment sur les salaires et les pensions.

DROM

L'I.T.R. (indemnité temporaire de retraite), supplément de retraite destiné à compenser la cherté de la vie des fonctionnaires de l'Etat de la Réunion, Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon, la Polynésie française, la Nouvelle Calédonie et de Wallis-et-Futuna, doit disparaître en 2027. Le SNUipp FSU saisit le ministère des Outre-mer pour réclamer un dispositif de compensation équitable étendu à tous les fonctionnaires des DROM et COM.